

2022 DAC 504 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Hélène Bessette au 24 rue du Regard à Paris 6e

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Hélène Bessette au 24 rue du Regard à Paris 6e ;

Vu l'avis du conseil du 6e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence Patrice, au nom de la 2e commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Hélène Bessette au 24 rue du Regard à Paris 6e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Hélène Bessette 1918-2000
Romancière Initiatrice du courant du Gang du Roman Poétique a vécu dans une chambre au sixième étage de cet immeuble de 1968 à 1971 Elle y a écrit *Le Bonheur de la nuit.* »

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1500 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2022 et suivants.

